Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 108 (1982)

Heft: 11

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Commune d'Etoy, VD	Salle de sports polyvalente, CP	Tous les architectes reconnus et domiciliés dans le canton de Vaud au moins depuis le 1er janvier 1981	4 juin 82 (26 février 81)	3/82 B 10
Ville de Lausanne, direction des travaux	Ecole professionnelle, CP	Tous les architectes reconnus et domiciliés dans le canton de Vaud au moins depuis le 1er janvier 1981 ainsi que les architectes originaires du canton		
Commune de Vernier GE	Maison de Village, CI	Les architectes domiciliés dans le canton de Genève au moins depuis le ler janvier 1979 ainsi que tous les architectes genevois quel que soit leur domicile		
Etablissement Public du Parc de la Villette, Paris	Concours international, Parc de la Villette	Ouvert à des équipes de concepteurs et de créateurs désireux de s'associer pour ce projet. Ces équipes sont librement composées sous réserve qu'elles comprennent: un architecte-paysagiste, une cellule formée des spécialistes dans l'évaluation technique et financière du projet		11/82 B 70
Stadtrat von Zürich	Wohnüberbauung auf dem ehemaligen Tramdepotareal Tiefenbrunnen in Zürich-Riesbach	Alle in der Stadt Zürich seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen Architekten (Wohn- oder Ge- schäftssitz) sowie alle Architekten mit Bürgerrecht in der Stadt Zürich		
Ville de Berne	Halle de sport, Centre sportif du Wankdorf, CP	Groupes d'architectes et d'ingénieurs civils ayant leur domicile privé et professionnel dans le canton de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1980 ou origi- naires du canton	Inscription	
Commune de Plan-les-Ouates GE	Agrandissement de l'école à Plan-les-Ouates, CP	Architectes genevois quel que soit leur domicile; architectes confédérés domiciliés ou ayant un établissement professionnel dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1980; architectes étrangers domiciliés ou ayant un établissement professionnel dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1972	27 août 82	
UIA, Hongkong Institute of Architects, OIS Property Development of Hongkong	Complexe résidentiel dans les sommets du « Peak », ville de Victoria, Hongkong	Concours international pour architectes diplômés	septembre 82	8/82 B 46
Commune de Lutry	Bâtiment pour les services industriels de Lutry VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis depuis le ler janvier 1981 au plus tard sur le territoire de la commune de Lutry; architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois établis sur le territoire des communes de Paudex, Belmont, Savigny, Villette, Grandvaux, Cully		8/82 B 46
Baudepartement des Kantons Basel-Stadt, GGG Breite AG	Gestaltung des Areals Breite — Zentrum in Basel, CI	Alle im Wirtschaftsraum Nordwestschweiz (Kanton Basel-Stadt, Basel-Land, Bezirke Dorneck und Thierstein im Kt. Solothurn, Laufental im Kt. Bern, Bezirke Laufenburg und Rheinfelden im Kt. Aargau) heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Architekten und Planungsfachleute	(dès le	
Wiggins Teape, Multitec AG, Wankdorffeldstr. 66, 3000 Bern 22	Architekturgetreue Massstabzeichnungen	Int. Wettbewerb für Architekten, Architekturstudenten und andere	15 octobre 82	

Nouveaux dans cette liste

Stadt Thun	Überbauung des Mühlenareals, Thun, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Bern ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind		
Commune de Chêne-Bougeries GE	Aménagement du village de Chêne-Bougeries, CI	Concours ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture domiciliés à Genève avant le ler janvier 1979, ainsi qu'à tous les architectes et étudiants en architecture genevois, quel que soit leur domicile	29 déc. 82	11/82 B 70
Commune de Chermignon	Installations sportives et touristiques de Crans	Architectes résidant dans le canton du Valais depuis le 1er janvier 1982, aux architectes valaisans établis en Suisse et sur invitation à un certain nombre d'architectes de Suisse romande et du Tessin sélectionnés après dépôt de leur candidature (jusqu'au 11 juin 1982)		Annexe au nº 11/82

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* ¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Paris: Parc de la Villette

Dans le cadre des programmes de construction de grands équipements publics, l'Etablissement public du parc de la Villette est chargé d'aménager un parc urbain d'une superficie de quelque 30 hectares faisant partie d'un complexe comprenant également le Musée national des sciences, des techniques et des industries ainsi qu'un ensemble d'équipements musicaux. Les terrains de la Villette, totalisant 55 hectares, sont situés au nord-est de Paris. L'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre générale du parc sera choisie au terme d'un concours international à un degré.

Il s'agit d'un concours d'esquisse portant sur:

- le parti et l'organisation générale du parc;
- l'insertion du parc dans l'environnement urbain
- le traitement d'espaces et d'équipements significatifs.

Participation

Le concours est ouvert à des équipes de concepteurs et de créateurs librement composées sous réserve qu'elles comprennent un architecte-paysagiste et une cellule formée de spécialistes dans l'évaluation technique et financière du projet.

La maîtrise d'œuvre générale du projet sera attribuée aux auteurs du premier prix. En outre, des primes d'un montant total de 2 millions de FF seront versées aux 25 lauréats suivants.

Enfin, le maître de l'ouvrage pourra acquérir ultérieurement des idées après consultation avec le maître d'œuvre général.

Le jury international comprend 21 membres, soit:

- 5 représentants des administrations compétentes ou personnes qualifiées;
- 1 représentant des associations de quartier;
 4 représentants des milieux
- culturels ou hommes de l'art français;
- 11 représentants des milieux culturels ou hommes de l'art étrangers.

Inscription

Envoi du règlement et du dossier du concours sur demande mentionnant le nom et l'adresse de l'équipe (avec mention exacte de son représentant et de chacun de ses membres, et moyennant versement d'un montant de 1000 FF remboursable aux candidats ayant soumis un projet complet (chèque bancaire établi à l'ordre de l'agent comptable du Parc de la Villette).

Le délai d'inscription est fixé au 30 juin 1982.

Inscription et renseignements: Etablissement public du Parc de la Villette, Concours Parc, avenue Jean-Jaurès 211, F-75019 Paris; tél. (1) 240 27 28.

Ce concours est agréé par la Fédération internationale des architectes-paysagistes (IFLA) et par l'Union internationale des architectes (UIA).

Chêne-Bougeries (Genève) — Elaboration d'un plan directeur (concours d'idées)

Ouverture

Pour résoudre les problèmes subsistant dans la restructuration du village, la commune de Chêne-Bougeries organise un concours d'idées portant sur l'élaboration d'un plan directeur dans le secteur délimité par le côté nord de la rue de Chêne-Bougeries élargie, la Seymaz, la limite de la propriété Gautier et le chemin de la Bessonnette.

Les projets pourront présenter des propositions de modifications de zone, de maintien ou de démolition d'immeubles sis à l'intérieur du périmètre con-cerné, ou des propositions en vue de la protection du noyau ancien du «Vieux-Chêne», par exemple.

Parmi les points à traiter par les concurrents, citons la situation des logements ou des équipe-ments collectifs, la détermination de l'indice d'utilisation, la liaison piétonnière des deux parties du village, l'organisation des circulations autres que les transports publics, le stationnement, etc. Cette liste n'est pas exhaustive mais ne vise qu'à montrer l'étendue de la tâche proposée.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture domiciliés à Genève dès avant le 1er janvier 1979 ainsi qu'à tous les architectes et étudiants en architecture genevois, quel que soit leur domicile.

Documentation

- Programme et règlement du concours;
- Plan de situation 1:2500;
- Extrait cadastral en héliographie et en contre-calque (avec indication des limites
- du concours) 1:500; Maquette 1:500 avec plan indiquant niveaux et plans de toiture:
- Recensement architectural. avec indication de la valeur des bâtiments existants;
- Documentation sur Chêne-Bougeries, avec plan schéma-tique de la concentration de population, voies de circula-
- tion, équipements publics; Plan TPG (Transports publics);
- Schéma d'indice d'utilisation.

Documents à remettre par les concurrents

Plan-masse 1:500, reporté sur l'extrait cadastral (dont le fond est immuable);

- Plans des niveaux significatifs 1:500;
- Coupes significatives 1:500; Maquette du projet sur fond fourni (en blanc);
- Planche explicative.

Tous les documents seront rendus en noir et blanc (tirage blanc), à l'exception de la planche explicative (rendu libre), au format de l'extrait cadastral.

L'identification se fera exclusivement par une devise écrite, répétée dans une enveloppe cachetée avec nom, numéro de téléphone et adresse. Un seul projet (sans variantes) par concurrent ou groupe.

Prix

Le jury dispose de:

— 50 000 francs pour l'attribution de prix aux meilleurs

projets; 10 000 francs pour l'achat éventuel de projets intéressants non primés ou d'éléments isolés de projets.

Président: M. André Rivoire, architecte. Membres: MM. M. Picut, conseiller administratif; J.-F. Doret, D. Serdaly et P. Charvoz, conseillers municipaux; G. Corsat, directeur de l'aménaconseillers municipaux; gement du canton; Mme A. Ortis, MM. M. Annen, F. Mentha, E. Nierle et J.-J. Oberson, architectes. Suppléants: MM. N. Alfandary et L. Wursten, architectes. Experts (avec voix consultative): MM. M. Frey, architecte; J. Krähenbühl, ingénieur chargé de la circulation; G. Gainon, chef du plan d'aménagement; P. Baertschi, chef du service des monuments, de la nature et des sites. Secrétaire: M. R. Buchli, secrétaire général de la mairie de Chêne-Bougeries.

Délais

Les concurrents peuvent demander par écrit et anonymement des renseignements complémentaires à la mairie de Chêne-Bougeries exclusivement jusqu'au 15 septembre 1982 à 17 h. (date du timbre postal). Questions et réponses seront envoyées par circulaire à tous les concurrents inscrits à cette date.

Les projets devront être remis avant le 29 décembre 1982 à 17 h. à la mairie de Chêne-Bougeries (envois par la poste: date et heure lisibles du cachet postal).

Congrès

«Sans eau, pas de vie»

Zurich, 6-10 septembre 1982

C'est le thème du 14e congrès mondial de l'Association internationale des Distributions d'eau (AIDE) qui sera complété par une exposition. Le programme comprendra des sessions scientifiques et techniques, des visites, ainsi qu'un séminaire sur les pays en développement. Les thèmes généraux seront: la protection des aquifères contre la pollution, la qualité de l'eau dans le réseau de distribution, la sécurité des installations et des personnels d'exploitation des distributions d'eau, la structure des coûts et le financement du cycle de l'eau, les standards de qualité de l'eau. Programme, renseignements et inscriptions: AIDE, c/o Wasserversorgung Zurich, Postfach, 8023 Zurich.

Current Trends in Computer Architecture

13-17 septembre 1982

Sous ce titre, le Laboratoire d'informatique technique organise un séminaire consacré au développement des ordinateurs, dirigé par M. Ron Ashany, membre du groupe de recherches de l'IBM Watson Research Center à Yorktown Heights, USA, et professeur dans plusieurs écoles New York.

Renseignements et inscription: «Current Trends in Computer Architecture», secrétariat, Laboratoire d'informatique technique, Département d'électricité de l'EPFL, chemin de Bellerive 16, 1007 Lausanne; tél. 021/47 26 50.

Ouvrages spéciaux dans la technique des canalisations

Zurich, 30 septembre 1982 Lausanne, 22 octobre 1982

La journée d'études organisée sur ce thème par la SIA et le VAW le 30 mars dernier a connu un tel succès qu'il a été décidé de la renouveler aux dates indiquées ci-dessus, la première en allemand, la seconde en français. Programmes et cartes d'inscription seront publiés dans les deux organes officiels de la SIA a fin

Bibliographie

Pier Luigi Nervi

par P. Desideri, P. L. Nervi jr, G. Positano. — Un vol. 14 × 20 cm, 240 pages, Editions Artemis, Zurich 1982. Prix broché: Fr. 32.50.

Un résumé complet et extrêmement bien illustré (plus de 440 illustrations!) de l'œuvre de Pier Luigi Nervi.

La grande originalité de l'architecte et ingénieur italien Pier Luigi Nervi (1891-1979) consiste en la découverte et aux essais de nouvelles techniques et technologies dans le domaine du béton armé.

Son œuvre — par ex. les établissements sportifs pour les jeux olympiques de 1960 à Rome se distingue par son audace constructive, sa simplicité fonctionnelle et sa perfection esthétique. Ses constructions originales, adaptées aux exigences actuelles, lui ont valu une notoriété internationale et plusieurs titres ho-norifiques. Professeur durant 18 ans, Nervi a transmis son expérience et ses connaissances en techniques de construction et d'étude des matériaux à de nombreuses volées d'étudiants de la faculté d'architecture de Rome.